

# Bulletin d'inscription - **TED-DYS' School**

## **A retourner complété avec votre règlement à :**

Ted.Dys'School - 1414 route de Serrasson - 74270 MUSIEGES - France

## Stagiaire :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postale : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Fonction : .....

## S'inscrit :

Module(s) : .....

Dates : .....

Lieu : .....

Tarif : .....

(merci de joindre un justificatif pour les étudiants, demandeurs d'emploi)

---

## Règlement :

Pour la Suisse :

Virement sur le compte CH29 0900 0000 1478 1394 7 - Virginie KLAMM  
*en indiquant comme motif le(s) numéro(s) de module*

Pour la France

Paielement par chèque à l'ordre de Virginie KLAMM

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

*La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions d'inscription détaillées sur la page 2 de ce document*

TED.DYS School – Siège social Centre d’Affaire Calliopée - Rue Chantepoulet 10 – 1201 GENEVE

## Conditions d'inscription et Modalités pratiques

**Les inscriptions** ne sont effectives que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant. Si le stage est annulé les inscriptions peuvent être reportées sur une session au contenu identique à une date ultérieure.

### **Inscription**

Jusqu'à concurrence des places disponibles, l'inscription se fait à l'aide du bulletin d'inscription correctement complété, à adresser par mail ou par courrier. Toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente. En cas de désistement la place est proposée à la première personne inscrite sur la liste.

**Le règlement** du montant total de la formation est à adresser avec le bulletin d'inscription et impérativement avant le début de la session. Sans réception du règlement dans les délais indiqués, l'inscription est annulée automatiquement. Les coûts d'inscription sont nets, non assujettis à la TVA, et sont hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire.

### **Annulation de l'inscription par le stagiaire**

- 25 jours avant le stage, 50.- ou 40€ de frais seront dus
- entre 25 et 15 jours avant le stage, 25 % du règlement sera dû
- moins de 15 jours avant le stage, 50 % du règlement sera dû
- si le stagiaire ne se présente pas sur le lieu du stage, le règlement total sera dû

**Annulation du stage par l'organisme de formation** - Toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement si les dates proposées en remplacement ne conviennent pas au stagiaire.

**Supports de cours** - L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : "toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source".

### **Modalités pratiques**

Accueil - Les stagiaires sont accueillis 15 mn avant le début du stage.

Horaires - Les stages débutent à 9 h 00 et se terminent vers 17 h 00 (dont une pause de 1 heure pour le déjeuner).

Nombre de participants - 15 participants maximum par session.

Moyens pédagogiques - Vidéo projecteur, écran, dossier de stage théorique et dossier de stage d'exercices.

Évaluation de fin de stage - Grille d'évaluation remise au formateur à la fin de la session. Ce questionnaire permet de mesurer le niveau de satisfaction des stagiaires sur le déroulement et le contenu de la formation (accueil, supports de cours, qualité des salles, qualité pédagogique du formateur...). Pendant toute la durée de la formation, chaque stagiaire peut s'adresser au formateur pour lui faire part de ses remarques.

Public concerné - Professionnels du secteur médico-social et du sanitaire, professions libérales, étudiants, parents, enseignants, AVS.... Voir plus de détails sur chaque programme détaillé.